

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept,
Le quinze novembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, BELLIOU, CARNAC, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, DUBOIS, HUCHET.

Date de convocation

9 novembre 2017

A l'exception de :

Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur BEAUREPAIRE.
Madame CHERON a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.
Madame CHUPIN a donné pouvoir à Madame MARTIN.

*Date du
Conseil Municipal*

15 NOVEMBRE 2017

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LE PAPE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

*Nombre de
conseillers*

En exercice 33

Présents---- 29

Votants ----- 33

23/ MEDIATHEQUE – MISE A JOUR DES TARIFS – APPROBATION

RAPPORTEUR : Madame LE PAPE, adjointe au Maire

EXPOSE :

La Ville de Pornichet met en œuvre une politique d'accès à la lecture publique à travers la Médiathèque Jacques LAMBERT. Cette dernière renouvelle régulièrement son fonds documentaire, développe son offre de ressources numériques et propose un programme d'animations autour du livre et de la lecture.

Ainsi, le public abonné de la Médiathèque de Pornichet évolue sans cesse depuis l'ouverture en 1999. Les nouveaux adhérents se substituent aux abonnements non renouvelés. Le nombre d'abonnés se stabilise à environ 2 800 actuellement. Ce service, ouvert à tous, est donc encore méconnu d'une partie de la population de la Ville.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Le Conseil Municipal de la Ville fixe les tarifs d'abonnement à la Médiathèque une fois par an. L'abonnement pour un adulte habitant Pornichet est actuellement de 14 €.

Afin d'attirer de nouveaux publics à utiliser les services de la Médiathèque, il est proposé au Conseil Municipal l'exonération d'une année d'abonnement réservée aux habitants de Pornichet pour leur première inscription.

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales

⇒ Vu l'avis de la Commission culture - patrimoine en date du 7 novembre 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'exonération d'une année d'abonnement réservée aux habitants de Pornichet pour leur première inscription.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

